



Ouverture des Négociations Égalité professionnelle femmes/hommes dans la Fonction publique : un enjeu majeur

La délégation CGT a rappelé au Ministre de la Fonction publique qui présidait la première séance de négociation sur l'égalité professionnelle femmes/hommes dans la Fonction publique, la demande d'une véritable négociation sur cette question centrale et majeure qui appelle des réponses fortes et des moyens pour financer les mesures.

Le Ministre propose d'intégrer le contenu d'un accord négocié par les organisations syndicales sur l'égalité dans la loi relative « à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la Fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la Fonction publique ». Cette proposition n'est pas la hauteur de l'enjeu : pour la CGT, une loi spécifique est indispensable.

La CGT a demandé au Ministre de retenir des points importants de la plate-forme revendicative qu'elle lui a envoyée le 7 juillet 2011, et qui ne sont pas intégrés dans le premier projet d'accord du ministère présenté aux différentes organisations syndicales :

- démarche intégrée en permanence et en amont de toute décisions (lois, accords, réformes),
- suppression des écarts de salaires,
- reconnaissance salariales et pénibilité des métiers à prédominance féminine,
- articulation vie privée/vie professionnelle,
- lutte contre la précarité le temps partiel imposé,
- juste représentation des femmes, égalité d'accès à la formation.

Un état des lieux précis des inégalités avec un rapport de situation comparée doit intégrer des éléments d'analyse, ainsi que des instances spécifiques sur l'égalité comme dans les Conseils Supérieurs afin de négocier à tous les niveaux (gouvernement, trois versants de la Fonction publique, ministères, collectivités et établissements). Des mesures opposables permettraient d'imposer l'égalité professionnelle aux employeurs publics.

Nous devons vraiment avancer concrètement sur cette question de l'égalité, car le constat est malheureusement affligeant : bas salaires, temps partiels imposés, et impacts très fort du train de mesures gouvernementales sur les femmes (retraite, RGPP...).

Les propos du Ministre « en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, l'Etat se doit de mener une action exemplaire et résolue », ne doivent pas rester un discours.

La CGT s'engage à porter les revendications des femmes qui travaillent dans la Fonction publique comme elle le fait pour les salariées du privé : dans ces négociations, c'est une vraie question de justice sociale dans l'intérêt de toutes et tous.

Montreuil, le 25 novembre 2011